

Grille de 2^o Année Commune

La grille horaire de l'élève est composée de 32 heures de cours dont 28h de formation commune et de 4h d'activités complémentaires.
Les élèves qui, sur décision du conseil de classe, doivent suivre une 3^{ème} année au terme du 1^{er} degré (2S) auront une grille adaptée
En fonction des résultats, le conseil de classe proposera à l'élève et à ses parents, comme activité complémentaire, l'activité spécifique de soutien.
Possibilité de remédiation en Français, Mathématique et/ou Langue moderne.

Formation commune (28h)		Activités complémentaires (4h)	
Obligatoire	1 cours au choix	1 cours au choix de l'élève	
Religion (2h)		Latin (4h)	1
Education physique (3h)	Anglais (4h) 1	Latin (2h) et Expression Orale (théâtre et expression dramatique) (2h)	2
Sciences (3h)		Latin (2h) et Sciences (2h)	3
Français (5h)	Néerlandais (4h) 2	Latin (2h) et Socio-Economie (2h)	4
Mathématique (5h)		Expression orale (théâtre et expression dramatique)(2h) et Sciences (2h)	5
Education artistique : Musique (1h)	Néerlandais (4h) Tardif 3	Expression orale (théâtre et expression dramatique)(2h) et Socio- Economie(2h)	6
Etude du milieu (4h)	Néerlandais (4h) Précoce 0	Sciences (2h) et Socio-Economie (2h)	7
<i>Etude du milieu en ndls (4h) *</i>			
Education par la technologie (1h)			
<i>Education par la technologie en ndls (1h)*</i>			

***Cours dédiés à l'immersion en néerlandais**

Un accompagnement est également prévu pour l'immersion tardive : atelier d'expression orale néerlandaise (1h).

Nom, prénom de l'élève

Signature des parents

Votre n° de grille exemple :

2 - 1 - 4

1^{er} choix

2

Si l'AC choisie en premier choix
est complète ou non organisée :

2^{ème} choix :